TAMA et TAUTEM

DEUX CHEMINS VERS UN MÊME BUT ?

Des négociations ont lieu depuis des mois entre directions et partenaires sociaux d'Enedis et d'EDF SA afin de définir les contours du « monde d'après » ! La volonté affichée par les directions est de profiter de l'effet d'aubaine créé par la pandémie pour remodeler les méthodes de travail dans le Groupe, en prenant en compte les attentes des salariés.

Enedis, qui a engagé en premier sa négociation TAUTEM (Travaillons autrement et transformons ensemble nos modes de management) début 2021, a accepté de négocier chaque volet indépendamment : prise de travail sur chantier, travail à distance, flexibilité des horaires, droit à la déconnexion et dialogue social. Chaque volet débouchera sur un accord spécifique, cela permettra à la CFE Énergies de n'engager sa signature que sur les accords qu'elle juge mieux-disants pour les salariés.

La CFE Énergies a signé les accords « prise de travail sur chantier » et « travail à distance ». Mais, l'accord « prise de travail sur chantier » n'ayant pas recueilli une majorité de signataires pour être « réputé valide », la direction a mis en œuvre une DUE (Décision unilatérale de l'employeur) pour basculer dès septembre vers ce nouveau dispositif, malheureusement dans des conditions moins favorables que celles négociées.

UN ACCORD GLOBAL EN VUE

Côté EDF SA, la négociation TAMA (Travailler autrement manager autrement) a concrètement débuté en mai. La direction vise un accord global qui serait composé d'un premier titre définissant les mesures d'entreprise autour des projets d'équipes, du télétravail, de la prise de travail sur chantier, des souplesses horaires, de l'efficacité des réunions, de l'usage du numérique, du dialogue social, de la mobilité durable... et d'un deuxième titre explicitant les adaptations retenues par chaque grand métier de l'entreprise au regard de leur contexte.

Les négociateurs entendent boucler ce dossier dans les plus brefs délais, mais les nombreux objets à traiter méritent d'y consacrer le temps nécessaire, dans l'intérêt des salariés. Ainsi un 3e avenant à l'Accord de relance de l'activité a été signé. Il a permis de poursuivre les expérimentations en parallèle des négociations et a donné de la visibilité aux salariés sur les conditions de reprise en septembre, le temps de la mise en œuvre effective de TAMA.

Chez Enedis et EDF SA, tout semble fait pour mettre en place une relation au travail différente, profondément remaniée, laissant plus de place à l'initiative et à la confiance. Une avancée, délibérément ancrée dans le 21e siècle qui tourne définitivement la page sur le monde du travail d'avant ! Convaincue que c'est maintenant ou jamais, la CFE Énergies est pleinement mobilisée par ces négociations. Œuvrer pour l'histoire, quoi de plus grand ?